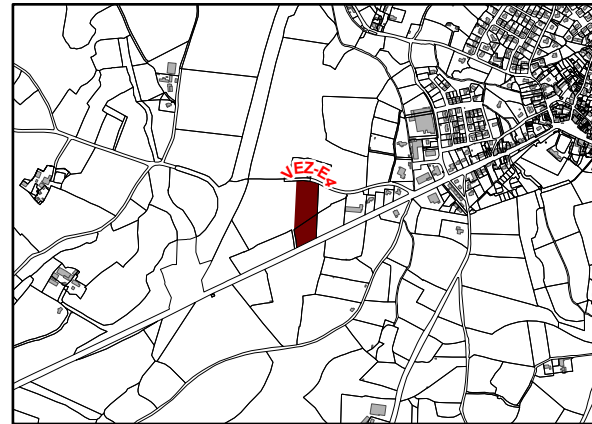
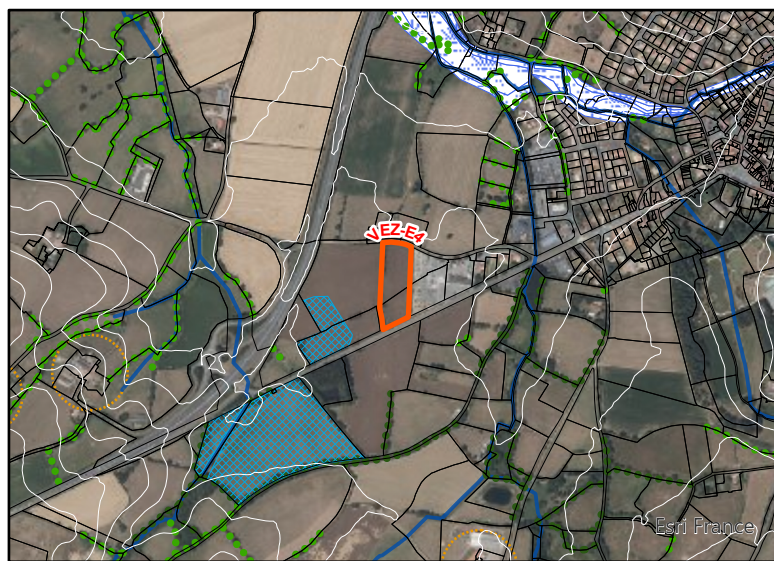




État des lieux



-  Secteurs retenus en extension de l'enveloppe urbaine
-  Zone humide
-  Zone inondable hors PPRI

Caractéristiques environnementales

- Présence de haies au sud et à l'ouest du site

Occupation du sol et paysage

- Parcelle dédiée à l'activité agricole

Caractéristiques urbaines

- Site situé en entrée ouest de la commune

Enjeux

- Préservation des haies
- Valorisation d'une entrée de ville

Organisation de la desserte et des déplacements

- Un accès sera à créer à l'ouest du site par l'entreprise Bouchet - Travaux publics

Formes urbaines et organisation du bâti

- Les constructions devront s'implanter qualitativement dans l'environnement architectural et paysager

Insertion paysagère

- Les haies et les arbres remarquables, présentant un intérêt écologique, devront être conservés.
- Une frange paysagère sera à créer et à valoriser au nord du site, afin d'assurer un rôle tampon avec la zone environnante.
- Travailler l'entrée de ville en organisant une transition progressive entre la zone économique et les autres secteurs de la ville (tissu urbain, espaces verts, infrastructures).

Insertion environnementale

- Les haies devront être protégées. Toutefois, en cas d'impact sur celles-ci par l'opération d'aménagement, des mesures ERC devront être mises en œuvre.
- Assurer un traitement paysager qualitatif le long des axes routiers (alignements d'arbres, noues végétalisées, haies bocagères,...).



Programmation

Surface : 1,6 Ha

Typologie d'activités : Industrie

Rythme d'urbanisation envisagé: Moyen terme